

Economies budgétaires: la grogne monte du côté des parlementaires

LE GOUVERNEMENT A BEAU JEU de promettre une rénovation de la procédure budgétaire, certaines mauvaises habitudes ont la peau dure à Bercy. Alors que s'ouvre jeudi le débat d'orientation sur les finances publiques (DOFP), les deux rapporteurs du Budget, à l'Assemblée nationale et au Sénat, ont chacun critiqué le manque d'information du ministère de l'Economie et des Finances sur les économies à venir. La raison de leur coup de gueule? L'absence, dans le rapport de Bercy préalable au DOFP, du « tiré-à-part », qui n'a été rendu public qu'hier soir seulement. Important, ce document donne l'évolution prévisionnelle des dépenses de l'Etat, mission par mission.

« Il n'a pas été fourni à la commission des Finances, ce que je regrette (...) Il est arrivé quelques heures avant le début de la séance l'année dernière. (...) C'est coutumier et (...) c'est une pratique qui ne me plaît pas beaucoup », a tacle mardi le député (LREM) des Hautes-Alpes.

Même agacement à la chambre Haute où le rapporteur (LR) du Budget, Albéric de Montgolfier, a jugé « préoccupant (...) le caractère extrêmement lacunaire des informations portées à la connaissance du Parlement ». « Les mesures d'économies restent très peu documentées. (...) Le débat d'orientation des finances publiques paraît en outre très largement vidé de son sens, loin des promesses de rénovation de la procédure budgétaire portées par le gouvernement », a-t-il grincé dans une communication au Sénat.

Les parlementaires grognent sur la forme, les experts critiquent sur le fond. Ancien de la Cour des comptes, François Ecalle publie ce jeudi sur son site fipeco.fr une analyse sévère du rapport de l'exécutif sur l'orientation des finances publiques.

Les critiques sont nombreuses. Primo: alors que l'Insee et la Banque de France ont réduit leur prévision de croissance 2018 à respective-

« Le relâchement de l'effort prévu de maîtrise des dépenses publiques apparaît dès 2018 »

ment 1,7 % et 1,8 %, le gouvernement a décidé de maintenir la sienne à 2 %. Si les instituts ont raison, ce sera 0,1 à 0,2 point de déficit en plus en fin d'année. Deuzio: la suppression totale de la taxe d'habitation pèsera sur les finances publiques à hauteur de 6,5 milliards d'euros, ce qui dégrade de manière structurelle d'environ 0,3 point de PIB la trajectoire d'ici 2022.

Or, tertio, « ce nouvel ajustement structurel, en moyenne de 0,25 point de PIB par an, n'est pas conforme aux règles du volet préventif du pacte de stabilité et de croissance, prévient François Ecalle. Ce décalage du retour à l'équilibre structurel des comptes publics bien au-delà de 2022

est très regrettable, indépendamment des règles budgétaires européennes. En effet, il est dans l'intérêt de la France d'atteindre l'équilibre structurel de ses comptes le plus rapidement possible pour réduire durablement son endettement et restaurer des marges de manœuvre en cas de retournement économique conjoncturel. » La taxe d'habitation n'est pas la seule explication. Quadrifère grief: « Le relâchement de l'effort prévu de maîtrise des dépenses publiques (...) apparaît dès 2018 », souligne l'expert.

Si ce décalage reste dans la marge de tolérance, la nouvelle trajectoire affichée à partir de 2020 un déficit supérieur aux plafonds fixés par la loi de programmation des finances publiques. En cas de dérapage supplémentaire des dépenses, le Haut Conseil aux finances publiques pourrait décider de déclencher le mécanisme de correction prévu par la loi organique. Or, Bercy n'a toujours pas pris en compte dans son scénario la reprise de la dette SNCF, qui ajouterait 2 milliards d'euros aux déficits. Les jeux restent ouverts.

Autant de questions qui ne manqueront pas d'être soulevées par les députés ce jeudi. Pas sûr qu'ils obtiennent beaucoup de réponse de la part de Gérard Darmanin. Devant le Congrès, Emmanuel Macron a en effet annoncé qu'il reviendra au Premier ministre de s'exprimer sur les économies, « dans les prochaines semaines ».

R.L.